



# JEUNESSES SPORTIVES DE COULAINES

Piscine Municipale de Coulaines

## AQUA GYM / AQUA TRAINING

Saison 2023-2024

### DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM ..... PRENOM .....

DATE DE NAISSANCE ...../...../.....

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

TEL fixe ..... Mobile .....

**MAIL EN MAJUSCULE** .....@..... **(Obligatoire)**

[Cochez le créneau souhaité](#)

	AQUAGYM
LUNDI	<input type="checkbox"/> 12h00-12h45 <input type="checkbox"/> 12h45-13h30 <input type="checkbox"/> 19h00-19h45 <input type="checkbox"/> 19h45-20h30
MARDI	<input type="checkbox"/> 12h00-12h45 <input type="checkbox"/> 12h45-13h30 (cours moins Intense)
MERCREDI	<input type="checkbox"/> 12h00-12h45
JEUDI	<input type="checkbox"/> 12h00-12h45 <input type="checkbox"/> 12h45-13h30

Fait le  
Signature

Dans le cadre de la loi RCPD (données personnelles), en complétant ce formulaire d'inscription, j'accepte que les informations saisies soient exploitées à des fins de gestion du Club Omnisports des JS Coulaines

### [Règlement intérieur](#)

### [Tarifs](#)

245 € (243 € pour la cotisation + 2 €) pour l'adhésion club omnisports pour les habitants de Coulaines

252 € (243 € pour la cotisation + 9 €) pour l'adhésion club omnisports pour les habitants hors Coulaines

Déduire les 2 € et 9 € si vous êtes déjà adhérent JSC dans une autre section

### [Paiement](#)

Espèce, chèques, chèques vacances, pass séniors de la mairie de Coulaines  
Facilité de paiement en plusieurs fois accepté (Début octobre/début novembre/début décembre)

Ordre : JSC activités aquatiques

### [Documents à fournir](#)

- Fiche d'inscription complétée avec le règlement
- 1 certificat médical (pour les nouveaux)
- 1 questionnaire de santé pour les réinscriptions
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse si vous n'avez pas indiqué de mail

### **Informations importantes**

**La saison sportive se déroule du 11 septembre 2023 au 13 juin 2024 (hors vacances scolaires, hors jours fériés et fermeture pour le nettoyage de la piscine date à communiquer).**

**Pas de rattrapage de séance en cas d'annulation de cours pour raison technique ou autre raison.**

Tout dossier incomplet à la reprise de l'activité ne sera pas enregistré.

En cas d'absence d'au moins 3 mois consécutifs date à date et sur arrêt médical nous pourrions procéder à un remboursement au prorata.

Les cours ne peuvent pas être interchangés ni sur les créneaux horaires, ni sur les jours.

### [Contact](#)

JS Coulaines  
12 rue de Paris 72190 Coulaines  
02 43 81 01 25

[jsc.aquatiques@gmail.com](mailto:jsc.aquatiques@gmail.com)  
[club.omnisports@jscoulaines.fr](mailto:club.omnisports@jscoulaines.fr)

Fait à Coulaines,  
Le

Signature